



HAL
open science

Un couple de toponymes référant à un lac disparu près de Clermont-Ferrand (Auvergne) : *Summu lacu, *Capu lacu. Confrontation des données linguistiques, archéologiques et paléoenvironnementales

Jean-Pierre Chambon, Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Chambon, Frédéric Trément. Un couple de toponymes référant à un lac disparu près de Clermont-Ferrand (Auvergne) : *Summu lacu, *Capu lacu. Confrontation des données linguistiques, archéologiques et paléoenvironnementales. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 2004, 120 (2), pp.266-281. 10.1515/zrph.2004.120.2.266 . halshs-01838177

HAL Id: halshs-01838177

<https://shs.hal.science/halshs-01838177>

Submitted on 15 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un couple de toponymes référant à un lac disparu près de Clermont-Ferrand (Auvergne): **Summu lacu*, **Capu lacu*. Confrontation des données linguistiques, archéologiques et paléoenvironnementales

L'article qu'on va lire confronte deux points de vue, celui du linguiste et celui de l'archéologue-historien, à propos de l'histoire de deux noms de lieux auvergnats et de leur référent originel. La première partie, par J.-P. Chambon (I), consiste en l'analyse linguistique d'un couple de toponymes – deux hapax jusqu'ici non repérés – ayant référé, d'après les hypothèses étymologiques qu'on avance, à un lac disparu des environs de Clermont-Ferrand; cette analyse débouche sur une proposition de datation. La seconde partie, due à F. Trément (II), est une mise au point de l'état des connaissances sur la datation du référent lacustre d'après les recherches archéologiques et paléoenvironnementales récentes. Les résultats des deux auteurs ont été obtenus de manière indépendante et, dans le but d'éviter autant que possible tout effet de miroir et tout raisonnement circulaire, ils sont exposés indépendamment. La brève conclusion (III) est commune.¹

I. Essai d'analyse linguistique des toponymes *Sumlau* et *Caplacus*

1. *SUMMU LACU

1.1. On peut lire le toponyme *Sumlau* dans un document contenu dans le cartulaire en rouleau du chapitre cathédral de Clermont, le *Breve de terra Sancte Martini* (datable du 11^e siècle d'après l'écriture), dans le passage suivant: «Ad Alairat III. s. A Sumlau I. s. A Sarlegua III emi.»² Nous ne connaissons pas de postérité à cet hapax. Il est néanmoins certain que le *Breve* décrit les biens possédés par le chapitre cathédral à Cournon³ ou dans ses proches environs; en outre, si l'on se reporte au contexte immédiat, *Alairat*, qui n'a pas survécu dans la toponymie majeure, est à localiser vers Dallet,⁴ tandis

¹ Sauf indication contraire, les toponymes cités appartiennent au département du Puy-de-Dôme et à l'arrondissement de Clermont-Ferrand.

² A. D. du Puy-de-Dôme, 3G, Arm. 7, sac A, c. 2. Sur ce document, cf. Chambon/Lauranson-Rosaz, en prép.

³ Chef-lieu de commune et de canton; *IGN 1:25 000, 2531 E*.

⁴ Chef-lieu de commune, canton de Pont-du-Château. Ce toponyme apparaît (sous la variante graphique *Alayrat*) dans le terrier de Chantoïn (1303) comme constituant de trois microtoponymes complexes: *la Rocha d'Alayrat*, *(lo) Prat d'Alayrat* et *l'Holme d'Alayrat*. Ceux-ci figurent sous la rubrique «Aisso es lo ces de Delet que deu hom a Chantoent» (Billy 1982, 748, 749); un champ situé à *l'Holme d'Alayrat*

que *Sarlegua* est à identifier avec *Sarliève*.⁵ Il est donc plus que probable que le terroir nommé *Sumlau* se trouvait à proximité du lac, aujourd'hui asséché, de *Sarliève*.⁶

1.2. L'évidence topographique impose pratiquement la solution étymologique: *Sumlau* doit représenter une base *SUMMU LACU. Celle-ci est susceptible de recevoir *a priori* deux interprétations: Adj-N (soit 'le haut du lac')⁷ ou, selon une construction protoromane juxtaposant le déterminant (à l'oblique),⁸ N-N (soit 'le bout du lac').⁹ L'existence de composés toponymiques galloromans du type SUMMU/SUMMA + hydronyme (désignant des localités situées à la source d'un cours d'eau), dans lesquels le premier constituant est indiscutablement de nature adjectivale,¹⁰ et celle de nombreux toponymes romans contenant aussi indiscutablement SUMMU, -A comme premier terme,¹¹ sont de nature à rendre plus vraisemblable une construction Adj.-N. Il reste néanmoins difficile de se prononcer catégoriquement.

1.3. Notre hypothèse quant à l'origine de *Sumlau* soulève une difficulté patente: elle implique en effet que LACU a été représenté anciennement par **lau* dans la région clermontoise. Or, une telle issue est loin d'être générale en langue d'oc. Son aire se limite aux zones occitanes bordant le domaine franco-provençal au sud-est.¹² Pourtant, l'existence de cette solution dans notre ré-

jouxtait alors «lo pastoral cuminal de Delet» (= Dallet) dont il était séparé par «la via per ont hom vai a Cornó» (= Cournon).

⁵ Cf. les autres mentions les plus anciennes: *Sarlega* 954–986 (Doniol 1864, nos 229, 233), 994–1049 (Doniol 1864, nos 262 et 398). Aujourd'hui, *Sarliève* désigne un domaine et un château situés dans la commune de Cournon, et figure dans le composé *Pérignat-lès-Sarliève* (chef-lieu de commune, canton d'Aubière).

⁶ Sur l'histoire de ce lac, cf. Vergnette (1924–1927), G. Fournier (1962, 108–110; 1996; 2000; in: Desforges et al. 1970, 27–29 et n. 3) et ci-dessous § II.

⁷ Selon le tour *summus mons*, proprement 'la montagne en tant que très haute' (Ernout/Thomas 1964, 166). Dans la Galloromania, l'adjectif SUMMU n'est représenté qu'à l'état de traces dans le sens de base: un hapax d'occitan médiéval (ca. 1200), au sens de 'le plus haut', et Cahors *soüme* 'haut, élevé' refait sur le féminin (cf. FEW 12, 427b et n. 1). Pour LACU, cf. FEW 5, 126a.

⁸ Dardel 1994, notamment 6–7, 20–21, 24, 30. Il faut corriger Muret (1930, 101–102) sur ce point.

⁹ Dans le lexique galloroman, le substantif SUMMU est bien plus largement continué que l'adjectif: afr. *som* 'sommet', afrpr. *son* 'sommet des arêtes d'une montagne', aocc. *som* 'sommet (montagne); bout, partie extrême' et formes modernes (FEW 12, 427–428; DAO 174).

¹⁰ Lebel 1956, § 375. Nègre (§ 20824–20842; cf. aussi § 26059) présente une analyse aberrante selon laquelle le premier terme serait «oïl *somme* 'le plus haut point'», un substantif féminin issu de SUMMA (FEW 12, 423b).

¹¹ En Gaule (Lebel 1956, 182), mais aussi en Italie (Pellegrini 1990, 259), en Catalogne (OnCat 7, 188, avec renvois) et dans les Grisons (Schorta 1964, 331, où des toponymes comme *Summariva*, *Summaselva* sont classés sous «Präp.»).

¹² FEW 5, 126a (pour la bordure occitane orientale: adauphocc. *lauilo* [Die 13^e s.], Queyr. Villar-Pellice, Germanasca, Barc.); DAO 242; Hafner 1955, 118, 119; Ronjat

gion est confirmée littéralement *in situ*. G. Fournier (1996, 20) a fait connaître en effet le nom d'«un terroir *las Portas Sarlivie* ou *Lau Sartheve*» mentionné au 15^e siècle et situé à l'extrémité nord du lac de Sarliève, où se trouvait un émissaire servant à l'évacuation des eaux.¹³ De plus, cette forme paraît s'être perpétuée sur place (avec attraction graphique de fr. *lot*) dans le nom de lieu-dit *le Lot* connu pour désigner le site d'une nécropole gauloise¹⁴ découverte «près du passage à niveau de Cournon» et «du collecteur principal de l'ancien lac de Sarliève»¹⁵ (commune de Cournon).¹⁶ La fossilisation du traitement **lau* peut être rapprochée de certaines autres isoglosses unissant à date pré-littéraire le nord de l'Arvernie au domaine francoprovençal,¹⁷ mais le nom de terroir (*lo*) *Lac* > *le Lac*,¹⁸ qui se lit dans le même bref que *Sumlau* indique que la forme *lac* était également présente au 11^e siècle et représentait probablement la tradition principale (c'est en tout cas cette forme qui a subsisté dans le lexique et la toponymie du Puy-de-Dôme).¹⁹

1930–1941, 2, 109; ALJA 141*. On possède aussi deux exemples d'aocc. *laus* dans le *Donatz Proensals* et les *Légendes pieuses* (ms. Provence 14^e s.); cf. Lv 4, 295 = DAO 242.

¹³ D'où le nom *las Portas de Sarlieve*, cf. frm. *porte* 'fermeture d'une écluse' (depuis 1694), ang. 'barrage', saint. 'écluse' (FEW 9, 198b). – Rappelons qu'occ. *lau* < LABE 'éboulement' est limité au gascon des Pyrénées (FEW 5, 100b).

¹⁴ Provost/Menessier-Jouannet 1994, 2, 84–85.

¹⁵ Vergnette 1924–1927, 262. Provost-Menessier/Jouannet (1994, 2, 84) situent la nécropole «vers la pointe nord-est de l'ancien lac de Sarliève». Cf. la carte dans Desforges et al. 1970, 268, où la nécropole du Lot correspond au point 16.

¹⁶ On serait tenté d'ajouter *le Lot* (hameau, commune d'Aydat, canton de Saint-Amant-Tallende), «village situé sur le bief de dégagement du lac» (Crégut 1893, 77, L'abbé ajoute: «Aujourd'hui on écrit *Lot*; les anciens titres portent *Lau*, orthographe conforme à l'étymologie» (i. e. «la racine sanscrite *av*, couler, fuir, aller de l'avant», selon l'auteur!).

¹⁷ Cf. Chambon 2000, 248 et n. 88, 89 (exemple d'aauv. et afrpr. *molen* < MOLINU). – Sur le plan phonétique, l'explication de P.-F. Fournier (1984, 25) qui voulait que, dans les noms de lieux en -ACU, [g] secondaire se soit partout vocalisé, d'où la formation d'une diphtongue [au], ne peut être retenue. (Ce stade n'aurait été conservé que dans une seule graphie ... du 14^e s. et dans [foɛʃau] = *Féchat*, village, commune d'Apchat, canton d'Ardes, arrondissement d'Issoire, ordinairement écrit *Féchal*, lequel provient en réalité de FISCÂLE, cf. Longnon 1929, 490 n. 2). Les noms de lieux en [-o] < -ACU de la région clermontoise, invoqués par l'auteur, ne sont pas issus de *-*au*, mais d'un développement plus récent de /a/ accentué devant une consonne. Cf. à ce sujet Dauzat 1906, 60 et carte VI, et 1938, 63–65: issue [-ɔ] au sud-ouest de Clermont; cf. aussi Reichel 1991, 4 et 8 (carte 5), avec un traitement assez désinvolte et une carte peu lisible. Ce changement n'apparaît pas dans les documents médiévaux; il est cependant antérieur à l'amuïssement de /l/, /r/ et /s/ en finale; cf. Dauzat 1906, 60 et 1938, 63. Pour les issues de LACU, cf. les formes du Puy-de-Dôme avec [a] tirant vers [o] et [o] tirant vers [a] dans ALAL 227 et 229*.

¹⁸ Lieu-dit, commune et canton de Cournon, entre Cournon et Le Cendre; IGN 1:25000, 2531 E.

¹⁹ Les formes actuelles sont du type [la] ou variantes; cf. FEW 5, 126a; ALAL 227 (p 8 et 9) et 229* *passim* (à côté d'emprunts serviles au français présentant [-k]);

1.4. À notre connaissance, on n'a pas signalé de cognat de *Sumlau* sur la territoire de la Gaule. Deux formations identiques sont néanmoins connues en Italie: *Summo Laco*, nom d'une localité disparue mentionnée en 772 au nord du lac de Garde,²⁰ et *Summo Lacu*, nom d'une station de l'*Itinerarium Antonini* (fin 3^e s., avec remaniements jusqu'au milieu du 4^e s.),²¹ située autrefois à l'extrémité septentrionale du lac de Côme, aujourd'hui *Samòlaco* et [samólek] dans le parler local, de SUMMÓ LĀCU.²²

2. *CAPU LACU

2.1. Le toponyme *Caplacus*, non identifié à notre connaissance, figure dans une charte du cartulaire de Sauxillanges datée de l'intervalle 954–986 (sous le règne de Lothaire et l'abbatiate de Maieul à Cluny), charte par laquelle une certaine Rangiza/Raingisa cède au monastère de Sauxillanges des biens sis dans la *villa* de Donnezat,²³ les *dextros* (mesures de terre) qui lui appartiennent à Prat²⁴ et un champ «de duas sextairadas [...] juxta Caplacus», le tout relevant de la même *hereditas*.²⁵

2.2. On peut chercher, tout d'abord, à préciser la datation du document. La charte n° 228 du cartulaire de Sauxillanges est en effet contemporaine de la charte n° 381 (s. d) du même cartulaire: les deux documents intéressent la même *villa* (Donnezat); l'un des propriétaires mentionnés dans la description des confronts de la première charte, *Bellus Homo*, compte parmi les signataires de la seconde; en outre, un témoin (*Rutgerius*) du n° 228 est probablement le donateur du n° 381. Or il est connu que le n° 381 est lui-même contemporain du n° 388 du même cartulaire,²⁶ une charte qui date de l'abbatiate d'Odilon (994–1049). Il en découle que les trois actes (n°s 228, 381, 388) doivent être situés à la charnière des deux intervalles connus (954–986 et 994–1049), soit approximativement entre 970 et 1000. Cette estimation est corroborée par le fait que, de manière parallèle, l'un des signataires du n° 381, Gaudentius, intervient à de nombreuses reprises dans la zone de Donnezat, d'une part dans des actes datables entre 954 et 986,²⁷ d'autre part sous l'abbatiate d'Odi-

Bonnaud (1999, 397): «la (part[ou]t)». – Cf. aussi *Caplacus* dès 954–986, si notre interprétation (ci-dessous § 2) est exacte.

²⁰ Marcato, in: Gasca Queirazza et al. 1990, 567.

²¹ Philipp 1931.

²² Marcato, in: Gasca Queirazza et al. 1990, 567 s.

²³ Village, commune de La Roche-Blanche, canton de Veyre-Monton.

²⁴ Écart, commune de Romagnat, canton d'Aubière.

²⁵ Doniol 1864, n° 228. La même donatrice (*Rainguis*) intervient au n° 227 dans la même *villa* de Donnezat. Sur ce personnage, appartenant certainement à la haute aristocratie auvergnate (elle est la mère de Robert, doyen du chapitre cathédral), cf. Hillebrandt 2002, 263 s.

²⁶ G. Fournier 1962, 109 n. 72.

²⁷ Doniol 1864, n°s 243, 247, 502 = 207.

lon, entre 994 et 1049,²⁸ mais aussi dans un acte de 974 et dans un autre qui doit probablement avoir été rédigé le dimanche 1^{er} octobre 993.²⁹

2.3. La localisation approximative que recommande le contexte de la chartre du 10^e siècle peut ici encore guider l'interprétation étymologique.³⁰ Donnezat et Prat sont en effet situés dans un secteur très proche de la rive occidentale du lac de Sarliève. On verra dans *Caplacus* un composé syntagmatique dont le second terme représente LACU 'lac' et le premier, CAPU au sens de 'bout, extrémité'.³¹

2.4. Pour expliquer <p> dans *Caplacus*, écriture qui, vers le dernier quart du 10^e siècle, devait recouvrir une forme parlée *Chablag (on sait que le dévoisement des occlusives finales n'est pas documenté en occitan avant la fin du 11^e siècle ou le début du siècle suivant),³² on pensera que le scribe, qui rend /g/ final par <c>, a rendu de même par le <p> de *caput* la sonore /b/ dans le premier terme d'un composé reconnu, sans pousser davantage (au niveau lexicématique) la latinisation du toponyme.³³

2.5 La base toponymique *CAPU LACU est de structure identique aux noms de lieux galloromans en CAPU + hydronymes (notamment féminins en -A).³⁴ Ce

²⁸ Doniol 1864, n^{os} 388 et 517.

²⁹ Respectivement Doniol 1864, n^{os} 241 et 232. Il n'est pas impossible, en outre, que la *terra Hectori* mentionnée au n^o 381 réfère à une propriété de l'époux de Rangiza/Raingisa, décédé au moment de la rédaction du n^o 228 (et du n^o 227). On aurait alors le classement suivant: 954 || ca. 970 || n^o 381 || n^o 228 (et n^o 227) || 986 || 994 || n^o 388 || ca. 1000 || 1049. Mais *terra Hectori* pourrait également référer à une propriété du père de Rangiza, mentionné au n^o 227 et qui portait apparemment le même nom que le mari de la donatrice.

³⁰ G. Fournier (1962, 321 et n. 80) a supposé qu'on a affaire avec *Caplacus* à «un champ situé, semble-t-il, près d'un bois» et recherché un appellatif forestier dans ce qu'il édite «caplacus»: «*caplacus*, écrit-il, est probablement à rapprocher de *capulum*, bois à couper, *capulaticum*, droit d'abatage, *caplicium*, bois chablis». Sur le plan linguistique, une telle interprétation paraît trop coûteuse dans la mesure où elle oblige à postuler *ad hoc* un hapax et une suffixation (en -acus) pour le moins inusuelle dans le lexique.

³¹ FEW 2, 336–337. Pour la base CAPUS, cf. Wolf 1998, 438–439.

³² Pensado 2000, 45; Grafström 1958, 218.

³³ On pourrait aussi supposer qu'on a affaire à un hypercorrectisme d'après la correspondance entre lat. *duplus* et occ. *double*, mais celle-ci paraît trop isolée pour avoir fourni un modèle. Il serait oiseux de corriger l'unique donnée en mettant *Caplacus* sur le compte d'un copiste postérieur au dévoisement des consonnes finales (le cartulaire a été compilé à la fin du 12^e siècle), bien qu'un tel rajeunissement se trouve dans *Capestang* (Hérault), mais de façon tardive (cf. Hamlin 2000, 81; Chambon à paraître); cf. de même *CAPU ALBANNA > *Chevaubanne* 1323, refait en *Chief Aubanne* 1340, puis en *Chef d'Albanne* 1752 (Côte-d'Or), et *CAPU VULTONNA > *Chevetonne* 1489, aujourd'hui *Chef-Boutonne* (Deux-Sèvres); Lebel 1956, § 371 et n. 3.

³⁴ Ces féminins postulent nécessairement le régime (*i. e.*, en l'occurrence, la forme unique indéclinée). Cf. Lebel (1956, § 371) qui parle justement de soudure précoce

composé n'a recours ni au génitif classique,³⁵ ni à la construction des langues galloromanes médiévales et modernes avec *de* (qu'on trouve, par exemple, dans *le Chadelas*, lieu-dit situé sur la rive nord-orientale du lac d'Aydat).³⁶ On a affaire à une syntaxe (N1 déterminé + N2 déterminant qualifiant à l'oblique, sans joncteur et avec N2 [-animé]) assignée par Dardel au protoroman et qui s'est assez fréquemment cristallisée en toponymie.³⁷

2.6. À notre connaissance, le type *CAPU LACU n'a pas été signalé dans la toponymie des domaines d'oc ou d'oïl. Ce type est bien représenté au contraire en Francoprovençale où il a été appliqué à l'extrémité de trois lacs dans quatre toponymes.³⁸

«avec le cas-régime gallo-latin d'un nom de rivière» (mais n'en pose pas moins des génitifs pour les hydronymes masculins ...); il faut corriger Muret (1930, 62) en ce qui concerne l'interprétation de *Chef-Boutonne*.

³⁵ Une base *CAPU LACI aurait abouti, au 10^e siècle, à aocc. *[t]abladz], forme qui aurait été latinisée en *-lacius ou *-latius, et non en -lacus. Dans *Capestang* < *Cab-* (Hérault) et *Cabestany* (Pyrénées-Orientales), Nègre (1990–1991, § 5152) et Rasico (in: *OnCat* 3, 161) voient un CAPU(T) STAGNI (le génitif est ici phonétiquement possible), tandis que Dardel (1994, 24), part de CAPU(T) STAGNU.

³⁶ *IGN 1:25 000, 2531 ET*. Cf., par exemple, le même modèle, en Auvergne, dans *Chadecol* (domaine ruiné, commune de Massiac, Cantal; Amé 1897, 109), avec aocc. *col* 'colline'; dans les Grisons, cf. *Chadlai* et *Cadlâgh*, 'Weiler am oberen Ende des Silsersees' (Schorta 1964, 78, 183). Au Tessin, *Capolago* (chef-lieu de commune, district de Mendrisio, Tessin), cité par Jaccard (1906, 64) et Lebel (1956, § 371), a appartenu originellement à ce même type d'après les formes anciennes *Codelago* 1296, *Codelacum* 1335, *Codelaco* 1476 etc. que nous communiquent aimablement A. Kristol et W. Müller (cf. aussi Godet et al. 1924, 409).

³⁷ Cf. ci-dessus n. 8. Ce modèle reflète dans la formation des mots «la juxtaposition presque générale des noms en relation de dépendance syntaxique» (Dardel 1994, 5). On sait que l'occitan, dès les premiers textes, réserve strictement la construction asyndétique aux N2 [+animé, +humain] (précédés de l'article s'il s'agit de noms communs); cf. Jensen 1994, 11 s.

³⁸ À savoir (i) *Chablai* 1145 > *le Chablais*, nom d'un pays qui, au Moyen Âge, s'étendait, sur les bords du lac Léman, «du Trient à l'Eau Froide et à la Morge de Saint-Gingolph» (Jaccard 1906, 64; Lebel 1956, § 371; cf. aussi Hubschmied 1938, 52) et d'une localité voisine de Villeneuve (Mottaz 1912, 333); (ii) *Chablay* 1468 > *le Chablais*, «nom d'une partie du marais du Seeland (entre la Broie, les collines d'Anet et de Jolimont et la Thièle)» (Jaccard 1906, 64; Lebel 1956, § 371), désignation qui s'applique aussi à «la bande de territoire vaudois qui s'étend de Cudrefin à la Sauge, entre la route et le lac [de Neuchâtel]» (Mottaz 1912, 334); (iii) *le Chablais*, «au S. du lac de Morat, [...] entre la route de Salavaux à Avrenches et le lac, dès [= 'depuis'] le pont sur la Broye jusqu'au territoire d'Avanches» (Mottaz 1912, 334); (iv) *le Chablais*, nom de l'extrémité septentrionale du lac de Morat (*Carte nationale de la Suisse 1:25 000, 1165 Murten*). Dans ces toponymes, *-lai/-lay* représente le traitement régional de LACU; cf. notamment aifr. *layt* 'lac' (Estavayer 1350), neuch. *lai*, sav. *lai* (FEW 5, 125b, 126a et Hafner 1955, 120). – Les formes vernaculaires les plus anciennes venues à notre connaissance (citées *supra*) suggèrent *CAPU LACU; dans *CAPU LACI, LACI aurait dû conduire, comme CRUCE ou VÔCE, à une sifflante médiévale notée dans la graphie. Néanmoins, la latinisation mot à mot *Caput Laci* 826 et surtout la graphie latinisée *Caplatio* 1179 (ces deux attestations concernent le *Chablais* du Léman; Jaccard 1906,

3. Le couple *CAPU LACU/*SUMMU LACU

3.1. Selon les étymologies que nous proposons, les dénominations *Sumlau* et *Caplacus*, rapportées aux bases *SUMMU LACU et *CAPU LACU, forment un couple de par leur affinité formelle et leur commune référence à l'ancien lac de Sarliève. Dans le cadre de ce binôme, *CAPU LACU, sûrement N-N, pourrait appuyer une interprétation N-N de *SUMMU LACU (cf. ci-dessus § 1.2.) : les deux formations seraient alors exactement parallèles.

3.2. Si nous n'étions pas renseignés par ailleurs, ce couple toponymique suffirait à impliquer l'existence d'un lac dans les parages de Donnezat et de Cournon. Comme il est difficile – mais non pas impossible – de penser que ces deux noms de lieux attestés de manière presque contemporaine se sont appliqués au même référent, on supposera que chaque membre du couple a désigné l'une des extrémités de la nappe d'eau. À cet égard, *CAPU LACU ne peut rien enseigner (cf. Hilty 2001, 95).³⁹ En revanche, *SUMMU LACU, qu'il renferme à l'origine un adjectif ou un nom, a vraisemblablement référé à l'extrémité méridionale de l'ancien lac de Sarliève envisagée comme le 'haut du lac' ou 'le sommet du lac' : la rive sud du lac était en effet fermée par la butte de la Serre, alors que le déversoir se trouvait à l'extrémité nord et débouchait sur la plaine marécageuse de Montferrand.⁴⁰

3.3. Cette répartition hypothétique des désignants serait confirmée si les deux toponymes *Sumlau* et *Caplacus* ont bien été l'objet, comme il est permis de le croire, de deux remodelages parallèles. On remarque en effet que le microtoponyme *lo Sum de Sirleva* désignait en 1303 un terroir de Cournon⁴¹ dont il nous est impossible de préciser la position avec certitude, mais qui a des chances de s'être trouvé vers la façade sud.⁴² Il n'est pas exclu que ce

64) vont dans le sens de Jaccard (1906, 34), Muret (1930, 62), Lebel (1956, § 371) et Nègre (1990–1991, § 5063), qui posent une construction génitive. On pourrait donc supposer pour le *Chablais* du Léman qu'une réfection est intervenue et que les deux variantes successives du toponyme se sont fixées. Il conviendrait aussi d'éclaircir, dans chaque cas, la genèse des formes contemporaines, unanimement en -s.

³⁹ Qui remarque notamment qu'un des *Chablais* se trouve «am Anfang des Genfersees», tandis qu'un autre se trouve «am Ende» du *Murtensee*; cf. encore ci-dessus n. 38, iii et iv.

⁴⁰ Cf. Vergnette 1924–1927, 268.

⁴¹ Ce nom de terroir est attesté dans le passage suivant du terrier de Chantoin: «AISSO ES LO-CES QUE A LI MAIZOS DE CHANTOENT A CORNÓ, EL SUM DE SIRLEVA. / El champ H. Heldí de Cornó, d-una eminada de terra, carta de froment de-ces a-la Saint Juliá. E-l champs es josta-l champ Micolau Dalmas de Lemde devés soleilh levant, e-josta-l champ d-aquest mezeis P. e-de Joan Meillurat devés meidia, e josta la via per ont hom vai a Clarmont et a Alsandra devés noit, e-josta la via cuminal per ont hom vai tot dreit a-Clarmont devés biza» (Billy 1982, 756).

⁴² On tiendra compte du fait que le territoire de Cournon s'avancait davantage autrefois, au détriment du Cendre, en direction de l'extrémité sud du lac comme le montre un procès verbal de bornage de 1625, tandis qu'à le même époque, «les droits

toponyme constitue une formation indépendante contenant aocc. *som* au sens de 'sommet', s'appliquant à une élévation de terrain quelconque, mais il paraît bien plus probable qu'il s'agisse d'une renomination à partir de *Sumlau*, survenue au 12^e ou au 13^e siècle (*Sum-* étant alors réanalysé, dans l'hypothèse d'un composé originellement Adj-N, comme substantif du fait de la disparition vraisemblable de l'adjectif homonyme).⁴³ D'autre part, l'extrémité septentrionale de l'ancien lac de Sarliève était désignée en 1065 comme *capud Sarleuve* ou *Capud Sarleuve*;⁴⁴ d'après le contexte («De Capud Sarleuve usque ad Securo»), la localisation du rérérent ne fait aucun doute, puisque *Securo* désigne un terroir de Montferrand, «au sud et hors de la ville, sur un monticule» (où exista une commanderie de l'Ordre de Malte, Saint-Jean-de-Séjour).⁴⁵ On peut donc supposer, parallèlement à *Sumlau* > *lo Sum de Sirleua*, un remaniement *Caplacus* > *Capud Sarleuve* qui serait survenu autour de l'an Mil. Dans cette hypothèse, *Caplacus* aurait désigné à coup sûr l'extrémité septentrionale du lac. Il se confirmerait ainsi, compte tenu du sens de *Sum* ('sommet') dans la réanalyse *lo Sum de Sirleua*, que ce toponyme s'est motivé sur la hauteur qui ferme l'ancien lac au sud; c'est dans ce secteur qu'on placerait donc, par ricochet, le référent de *SUMMU LACU/*Sumlau*.

4. Proposition de datation

Il se révèle difficile de dater avec une grande précision la création du toponyme *Caplacus*, et plus difficile encore de chronologiser intrinsèquement *Sumlau*.

4.1. Concernant *Caplacus* et son type, on peut néanmoins faire les remarques suivantes.

d'Orcet sur les rives et les eaux du lac étaient contestés par les habitants de la Roche [= La Roche-Blanche], qui prétendaient être limitrophes de Cournon» (G. Fournier 1996, 11 et n. 36). Si nous ne nous trompons pas dans l'interprétation de la carte donnée par G. Fournier (1995, 30), l'ancienne paroisse de Cournon englobait même une large moitié de la façade sud du plan d'eau (parties du rivage aujourd'hui sur le territoire du Cendre, mais aussi sur celui d'Orcet). En plaçant, par hypothèse, *lo Sum de Sirleua* à l'extrémité sud-orientale du lac, la *via cuminal per ont hom vai tot dreit a-Clarmont* pourrait faire allusion à un itinéraire direct rejoignant la grande voie Nord-Sud (dite *strata publica* au 13^e siècle), qui longeait la rive occidentale (G. Fournier 1995, 42–43 et n. 71), alors que la *via per ont hom vai a Clarmont et a Alsandra* s'appliquerait à un itinéraire plus long passant par le Cendre et empruntant ensuite en direction de Clermont la voie, attestée aux 13^e et 14^e siècles, qui suivait la rive orientale (G. Fournier 1995, 43).

⁴³ Cf. ci-dessus n. 7.

⁴⁴ Cohendy 1854, 401; P.-F. Fournier (in: Desforges et al. 1970, 448 n. 568) édite sans majuscule «capud Sarleuve», mais on peut aussi bien avoir affaire à un nom propre composé (*Capud Sarleuve*).

⁴⁵ Tardieu 1875, 60s.; P.-F. Fournier, in: Desforges et al. 1970, 448 et n. 568 (l'ancienne église de Séjour et la commanderie se trouvaient peut-être «rue Chappe, à l'est de la rue Saint-Jean actuelle»).

4.1.1. Les exemplaires francoprovençaux de la série à laquelle appartient ce toponyme présentent le résultat *-bl-* qui est en francoprovençal celui des groupes *-PL-* et *-BL-* primaires ou secondaires. Ces exemplaires peuvent donc reposer sur un prototype *CAP(U) LACU aussi bien que sur une composition plus tardive survenue après la sonorisation, à l'étape *CABU. La création de ces composés est néanmoins antérieure à la spirantisation de *-B-* (5^e siècle?) et à sa labiodentalisation, à la loi de Bartsch (6^e siècle), à l'amuïssement des voyelles finales autres que *A* (7^e, voire 6^e siècle)⁴⁶ et à l'effacement de */v/* final, tous phénomènes qui marquent les étapes ultérieures du développement de *CABU en francoprovençal durant l'époque pré-littéraire (> afrpr. *chié*).⁴⁷ On a donc de bonnes raisons de penser que les toponymes francoprovençaux ne peuvent avoir été formés postérieurement au 5^e ou au 6^e siècle; s'il était avéré dans un ou plusieurs exemplaires (v. ci-dessus n. 38), l'emploi du génitif supposerait, dans ce(s) cas, une date de création nettement antérieure au *terminus post quem non*.

4.1.2. Dans le domaine occitan, deux possibilités sont ouvertes et l'une exclue du point de vue phonétique. (1) Notre toponyme peut remonter à *CAP(U) LACU, composé soumis à la syncope antérieurement à la sonorisation de *-P-* intervocalique⁴⁸ (le groupe *-PL-* primaire ou, en l'espèce, secondaire aboutit en effet à *-bl-* en occitan).⁴⁹ Or, dans l'environnement [V-1] comme à l'intervocalique, la sonorisation de *P* est généralement située «à la fin du IV^e s. et au V^e s.». ⁵⁰ La formation serait par conséquent antérieure au 6^e siècle.⁵¹ (2) Une formation plus récente à l'étape *CAB(U) LACU (syncope après la sonorisation) est en revanche exclue: *-BL-* primaire ou secondaire évolue en effet jusqu'à *-ul-* en occitan;⁵² le résultat attendu serait **Chaulag* et l'on répugne à admettre que *Caplacus* ait pu recouvrir une telle forme et non **Chablag*. (3) Notre toponyme peut remonter à **Cab(o) lag(o)*, formé après la sonorisation (= après la fin du 4^e ou le courant du 5^e siècle) et, bien entendu, avant *ca.* 970–*ca.* 1000.

⁴⁶ Cf. Chambon/Greub 2000, 155–157.

⁴⁷ Cf. Hafner 1955, *passim*.

⁴⁸ Cf. Dauzat 1938, 154–156; Ronjat 1930–1941, § 187.

⁴⁹ Ronjat 1930–1941, § 352.

⁵⁰ Formulation prudente de Pierret (1994, § 361) qui reflète le consensus. Cf. Gamillscheg (1935, 46): «die romanische Sonorisierung der stimmlosen Verschlusslaute [war] in Südfrankreich etwa um 450 abgeschlossen»; Straka (1979, 197, citant Richter): «vers fin du IV^e siècle»; Bourciez/Bourciez (1971, 170): «fin du IV^e siècle»; La Chaussée (1974, 182): «vers 400»; Wüest (1979, 233): phonologisation «vers le V^e ou le VI^e siècle», mais le changement allophonique est sans doute antérieur; Väinänen (1983, § 106): attestations «un po' più abbondanti che a partire dal V secolo».

⁵¹ Selon Ronjat (1930–1941, 1, 53), la règle a cessé d'être active au cours de la période mérovingienne (CAPU a, cependant, nécessairement subi la sonorisation dès le début du procès).

⁵² Ronjat 1930–1941, § 353 (*-BL-*, *-B'L-* > *-bl-* est un «traitement savant», qu'on peut exclure dans un nom de lieu).

4.1.3. Pour opérer un choix entre les solutions (1) et (3), on peut faire usage de plusieurs arguments. (i) Il n'est pas recommandé de rompre l'unité de la série étymologique puisqu'on ne dispose pas d'argument positif dans ce sens et qu'au contraire les exemplaires auvergnat et francoprovençaux répondent au même pattern compositionnel: toutes choses égales par ailleurs, on préférera penser que le toponyme auvergnat a été formé vers la même époque que ses congénères francoprovençaux. Or ceux-ci, on l'a vu (ci-dessus § 4.1.1.), sont clairement antérieurs au 6^e siècle. (ii) La syntaxe que notre toponyme actualise (composition juxtapositionnelle avec N2 [-animé]) est fortement archaïque. Ce modèle n'a laissé aucun vestige fonctionnel dans les langues galloromanes médiévales, ce qui indique qu'il est largement antérieur à l'époque littéraire. De plus, les traces figées qu'on en relève se limitent presque exclusivement, mais en assez grand nombre, à la toponymie. Tout recommande donc d'assigner ces cristallisations à l'époque protoromane et rien ne pousse à se servir d'elles pour hypothéser que la construction aurait vécu jusqu'à une date pré-littéraire tardive (on tomberait dans un cercle vicieux). L'hypothèse (1) – formation antérieure au 6^e siècle – s'avère donc la plus probable.

4.1.4. D'autre part, le changement CAPUT > CAPU, de grande extension géographique, est situé par von Wartburg «in der spätern kaiserzeit». ⁵³ À cet égard, la possibilité d'un rejuvenissement du premier terme *CAPUT > *CAPU ne peut être théoriquement exclue (*CAPU LACU représente seulement la forme la plus ancienne accessible à la reconstruction phonétique), mais l'existence éventuelle d'un tel procès demeure impossible à démontrer, et une telle conjecture ne pourrait être que spéculative. Dans le même sens, l'emploi d'une construction exclusivement protoromane semble exclure le début de notre ère où l'on attendrait un génitif (ici encore, l'hypothèse d'un rejuvenissement ⁵⁴ demeurerait du domaine de la spéculation).

4.2. Ces divers éléments d'appréciation (forme phonétique probablement antérieure au 6^e siècle, syntaxe protoromane très résiduelle, premier terme dont la forme remonte à la fin de l'époque impériale) incitent à situer approximativement la formation de *CAPU LACU/*Caplacus* et de ses cognats durant l'Antiquité tardive: entre le 3^e et le 5^e siècle, en tout cas non au-delà du 6^e siècle. Quant à *SUMMU LACU/*Sumlaru*, étant donnée, en particulier, l'incertitude qui grève son interprétation exacte, ⁵⁵ on doit se borner à remarquer que rien ne s'opposerait à ce que ce toponyme, appartenant à un type déjà attesté à la fin du 3^e siècle (ci-dessus § 1.4.), ait été formé à une date approximativement

⁵³ FEW 2, 345a.

⁵⁴ Dont on trouve sans doute une trace dans un exemplaire francoprovençal (cf. ci-dessus n. 38).

⁵⁵ Cf. ci-dessus § 1.2. et la remarque ci-dessus § 3.1.

contemporaine de celle de *CAPU LACU/*Caplacus*: c'est du moins ce que tendrait à faire supposer le couplage des deux noms.

4.3. Cette proposition de datation portant sur les signes linguistiques doit être confrontée aux résultats obtenus par l'archéologie, l'histoire et les recherches paléoenvironnementales quant au référent lacustre de nos deux noms de lieux (ci-dessus II).⁵⁶

II. L'apport de l'archéologie et des disciplines paléoenvironnementales

1. Les investigations archéologiques et paléoenvironnementales conduites au cours des dernières années sur le bassin de Sarliève dans le cadre de plusieurs programmes de recherche ont profondément renouvelé nos connaissances sur l'histoire du lac, qui reposaient principalement sur l'étude des textes médiévaux et modernes.⁵⁷ Ces derniers révèlent l'existence d'un haut niveau du plan d'eau entre le X^e et le XVII^e siècle, date à laquelle le lac fut asséché (v. G. Fournier 1996). La tradition locale projetait, de manière régressive, cette vision d'un lac en eau sur les époques plus anciennes. Certains auteurs ont même invoqué l'existence d'un lac au moment de la conquête romaine pour réfuter l'hypothèse selon laquelle l'oppidum de Gergovie aurait bien été localisé sur le plateau de Merdogne, la présence d'une telle étendue d'eau, outre qu'elle n'est pas signalée par César dans le fameux épisode de la *Guerre des Gaules*, ayant selon eux gêné les manœuvres des légions.⁵⁸ Pourtant, dès le début du XX^e siècle, A. Vergnette affirmait sur la base d'observations archéologiques que «le lac de Sarliève n'existait pas à l'époque romaine», et que «ce n'est guère qu'après la chute de l'empire romain et l'invasion des barbares, cause d'une décadence agricole, que furent négligés ces premiers travaux d'assèchement».⁵⁹ Si la lecture historicisante, bien ancrée dans la tradition

⁵⁶ Le premier co-auteur adresse ses remerciements à Wulf Müller (Neuchâtel), à qui il est redevable de l'essentiel de la documentation romande, à Yan Greub (Neuchâtel) et à Jean-Paul Chauveau (Nancy) pour leurs remarques et critiques. Il est, cela va sans dire, seul responsable des erreurs pouvant subsister dans les données ou les analyses.

⁵⁷ Le remplissage sédimentaire du bassin de Sarliève a fait l'objet depuis 1996 de nombreuses analyses paléoenvironnementales (palynologie, sédimentologie, microfossiles) dans le cadre du *Programme Environnement, Vie et Société* du CNRS «Interactions sociétés-milieux dans le bassin versant de la Loire de la fin du Tardiglaciaire à l'époque industrielle» (coordination: F. Trément). Ces recherches ont été poursuivies dans le cadre d'une vaste opération d'archéologie préventive préalable à l'aménagement de la Grande Halle d'Auvergne (responsable: G. Vernet). Actuellement, une Prospection Thématique du Ministère de la Culture vise à faire la synthèse des données à l'échelle du bassin versant (responsable: F. Trément).

⁵⁸ La question est développée dans Texier 1993, 67 s.

⁵⁹ Vergnette 1924-1927, 269. À la suite de Vergnette, P. Balme (1943, 7 n. 1) affirme que le lac a été «formé à une époque inconnue, par obstruction ou abandon des canaux qui, à l'époque Gauloise, asséchaient les terres proches des grands habitats».

historiographique du XIX^e siècle, prête aujourd'hui à sourire – tout comme le débat sur la localisation de Gergovie –, la réalité des données archéologiques est, elle, incontestable. L'hypothèse formulée par Vergnette s'avère pertinente, même si la cause invoquée (des «travaux d'assèchement») doit être discutée.

2. La fouille préventive réalisée sous la direction de G. Vernet sur la bordure orientale de la dépression atteste une longue période de basses eaux, comprise dans une fourchette allant du Bronze final aux 3^e/4^e siècles de notre ère (Vernet 2002). En témoigne la présence de nombreux vestiges (structures funéraires du Bronze final, habitat fortement structuré du Deuxième Âge du Fer, nécropole de La Tène finale, bâtiment du I^{er} siècle de notre ère, bâtiment à enduits peints et mortier hydraulique lié à un captage de source). Les vestiges antiques les plus récents peuvent être datés des 3^e/4^e siècles. Après la remise en eau, le secteur est occupé par des pêcheries médiévales, attestées à la fois par les textes (G. Fournier 1996) et par les fouilles archéologiques.

3. Les sondages réalisés dans le fond de la dépression ont révélé la présence d'un parcellaire borné datable de La Tène finale et de l'époque augustéenne. Il est clair, par conséquent, que le lac de Sarliève était pratiquement à sec au moment de la conquête. L'omniprésence d'un niveau noir riche en charbons de bois attribuable à des brûlis, et daté au carbone 14 des environs du changement d'ère, pourrait correspondre à une période d'intense mise en valeur des versants.⁶⁰ De manière synchrone, la palynologie indique un renversement brutal du rapport entre pollens d'arbres et pollens d'herbacées, suggérant un paysage très largement déforesté, dominé par l'agriculture et l'élevage (Argant/Prat 2001). Faut-il en conclure à une vaste entreprise de drainage, favorisée par un contexte durable de basses eaux et un climat probablement moins humide? Les fossés ne paraissant pas avoir eu une fonction drainante (information orale de C. Ballut), il faut plutôt envisager un assèchement en grande partie naturel.

4. Les prospections systématiques conduites en 2001 et 2003 sur l'ensemble du bassin versant confirment que les bordures de la dépression ont fait l'objet d'une occupation dense et continue depuis l'Âge du Bronze, qui s'intensifie à la fin de La Tène, et se généralise au Haut-Empire.⁶¹ L'occupation des rives du lac par un chapelet étonnamment serré de *villae* semble bien se prolonger dans l'Antiquité tardive et même durant le haut Moyen Âge, témoignant d'une

Plus récemment, le bassin de Sarliève a été décrit comme «un terroir très peuplé» à l'époque de la conquête (Leguet/Tourlonias, 1989, 13).

⁶⁰ 1985 ± 35 BP (LY-9813) soit, en données calibrées, 49 BC–81 AD.

⁶¹ La quasi-totalité des surfaces labourées a été couverte avec un espacement de 10 mètres maximum entre les prospecteurs.

intense pression foncière. La présence de plusieurs nécropoles à incinération du Haut-Empire dans le cœur de la dépression confirme, si besoin en était, que le plan d'eau était résiduel, voire inexistant, au début de notre ère.

5. Rien ne permet de dater, en revanche, à ce stade de la recherche, la remise en eau de la dépression, qu'il faut se contenter de placer entre les 3^e/4^e siècles et le 10^e siècle. On ignore également la cause de ce phénomène: faut-il l'imputer à une obstruction artificielle ou naturelle de l'émissaire permettant l'écoulement des eaux en aval? Dans quelle mesure l'oscillation humide du climat à la fin de l'Antiquité a-t-elle pu jouer? On sait que plus au nord, dans le Grand Marais, le réseau de drainage est durablement désorganisé à partir de cette époque par la remontée des nappes et les débordements de surface des ruisseaux (Trément *et al.* 2002 et à paraître), ce qui confirme le témoignage de Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, V, 25, 33), qui se fait l'écho d'inondations catastrophiques en Limagne dans les années 580 à 589. Mais, compte tenu des conditions géologiques et hydrographiques très différentes, il serait aventureux de transposer ce schéma au bassin de Sarliève.

III. Conclusion

L'analyse linguistique conduit à voir dans *CAPU LACU/*Caplacus* une formation toponymique remontant probablement à l'Antiquité tardive (et à considérer comme vraisemblable de rapporter à la même période le second élément du couple toponymique, *SUMMU LACU/*Sumlau*). Si les résultats de l'archéologie ne peuvent apporter de confirmation directe à ces hypothèses chronologiques, la datation portant sur les signes linguistiques ne se trouve pas invalidée par les données disponibles sur l'histoire du référent: point de vue linguistique et point de vue archéologique se révèlent compatibles. Mieux, l'existence, dans la dépression, de vestiges datant de 3^e/4^e siècles permet de caler sur cette période le *terminus a quo* toponymique, et cela à coup sûr pour les deux membres du couple. Inversement, c'est l'analyse linguistique qui permettrait de placer vers 500 le *terminus post quem non* de la remise en eau ayant rendu possible la création des toponymes.

Références bibliographiques

- ALAL = Potte, Jean-Claude, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*, 3 vol., Paris, CNRS, 1975–1992.
- ALJA = Martin, Jean-Baptiste/Tuillon, Gaston, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)*, 3 vol., Paris, CNRS, 1971–1978.
- Amé, Émile, *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris, Imprimerie Nationale, 1897.
- Argant, Jacqueline/Prat, Béatrice, *Palymologie*, in: *Programme Environnement, Vie et Société du CNRS, «Interactions sociétés-milieux dans le bassin versant de la*

- Loire de la fin du Tardiglaciaire à l'époque industrielle*», Rapport interne (non paginé), 2001.
- Balme, Pierre, *La montagne de Gergovie*, in: *Gergovie haut lieu de France, Auvergne* 100 (1943), 3-7.
- Billy, Pierre-Henri, *La condamne, institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*, Paris, mémoire de l'École Pratique des Hautes Études, 1982.
- Bonnaud, Pierre, *Nouveau Dictionnaire général français-auvergnat*, Nonette, Créer, et chez l'Auteur, 1999.
- Bourciez, Édouard/Bourciez, Jean, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1971.
- Chambon, Jean-Pierre, *Sur la situation (socio)linguistique de l'Auvergne et de ses entours méridionaux vers l'an Mil et au 11^e siècle: la fin du monde antique et la transition au Moyen Âge*, RLaR 104 (2000), 237-273.
- Chambon, Jean-Pierre, *Notes marginales sur la Toponymie de l'Hérault de F. R. Hamlin*, soumis à *Études héraultaises*.
- Chambon, Jean-Pierre/Greub, Yan, *Données nouvelles pour la linguistique gallo-romane: les légendes monétaires mérovingiennes*, BSLP 95 (2000), 147-181.
- Chambon, Jean-Pierre/Lauranson-Rosaz, Christian, *Le censier de Saint-Martin de Cournon-d'Auvergne pour le chapitre cathédral de Clermont (première moitié du 11^e siècle): édition, index onomastiques et étude de l'émergence de l'occitan*, en préparation.
- Cohendy, Michel, *Inventaire de toutes les chartes antérieures au XIII^e siècle, qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme*, Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne 27 (1854), 353-459.
- Crégut, Régis, *Étude d'étymologie celtique sur les noms de terroirs de la section de Rouilhac, commune d'Aydat (Puy-de-Dôme)*, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne 14 (1894), 60-93.
- DAO = Baldinger, Kurt, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer, 1975-.
- Dardel, Robert de, *La syntaxe nominale en protoroman et ses implications sociolinguistiques*, RLiR 58 (1994), 5-37.
- Dauzat, Albert, *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, Paris, Champion, 1906.
- Dauzat, Albert, *Géographie phonétique de la Basse Auvergne*, RLiR 14 (1938), 1-210.
- Desforges, Émile, et al., *Nouvelles Recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1970.
- Doniol, Henry, *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand/Paris, Thibaud/Dumoulin, 1864.
- Ernout, Alfred/Thomas, François, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, ³1964.
- FEW = von Wartburg, Walther, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn/Berlin/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden, 1922-.
- Fournier, Gabriel, *Le Peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.
- Fournier, Gabriel, *La vallée de l'Auzon au Moyen Âge*, Bulletin de l'Association du site de Gergovie 8 (1995), 29-52.
- Fournier, Gabriel, *Sartière. Un lac au Moyen-Âge*, Bulletin de l'Association du site de Gergovie 11 (1996), 2-34.
- Fournier, Gabriel, *Le lac de Sartière au Moyen Âge*, Revue d'Auvergne 554-555 (2000), 128-130.
- Fournier, Pierre-François, *Clermont-Ferrand au VI^e siècle. Recherches sur la topographie de la ville*, BECh 128 (1970), 273-344.

- Fournier, Pierre-François, *Les noms de lieu en -acus en Auvergne et sur ses confins (Forez, Bourbonnais)*, NRO 3/4 (1984), 24–29.
- Gamillscheg, Ernst, *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs*, vol. 2: *Die Ostgoten. Die Langobarden. Die altgermanischen Bestandteile des Ostromanischen. Altgermanisches im Alpenromanischen*, Berlin/Leipzig, De Gruyter, 1935.
- Gasca Queirazza, Giuliano, et al., *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*, Turin, UTET, 1990.
- Godet, Marcel/Turler, Henri/Attinger, Victor, *Dictionnaire historique & biographique de la Suisse*, vol. 2, Neuchâtel, Administration du Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 1924.
- Grafström, Åke, *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1958.
- Hafner, Hans, *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen*, Bern, Francke, 1955.
- Hamlin, Frank R., *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et étymologique (avec la collaboration de A. Cabrol)*, Millau/Montpellier, Éditions du Beffroi/Études Héraultaises, 2000.
- Hillebrandt, Maria, *Être soumis à Saint Pierre. Formes de dépendances dans le cartulaire de Sauxillanges*, in: Odilon de Mercœur, *L'Auvergne et Cluny. La «Paix de Dieu» et l'Europe de l'an Mil. Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Nonette, Créer, 2002, 263–278.
- Hilty, Gerold, *Gallus und die Sprachgeschichte der Nordostschweiz*, Sankt Gallen, VGS Verlagsgemeinschaft, 2001.
- Hubschmied, Johannes Ulrich, *Sprachliche Zeugen für das späte Aussterben des Gallicischen*, VR 3 (1938), 48–155.
- Jaccard, Henri, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, Lausanne, Bridel, 1906.
- Jaloustre Élie, *Les noms de terroirs de la commune de Gerzat*, Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand 29 (1887), 271–292.
- Jensen, Frede, *Syntaxe de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer, 1994.
- La Chaussée, François de, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1974.
- Lebel, Paul, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- Leguet, Daniel/Tourlonias, Denis, *Archéologie en Auvergne. Gergovie, La Roche-Blanche, commune de La Roche-Blanche*, Clermont-Ferrand, Guides archéologiques de l'Auvergne, 1989.
- Longnon, Auguste, *Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, 2 vol., Paris, Champion, 1929 (réimpression Paris, Champion, 1968).
- Lv = Levy, Emil, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig, Reisland, 1894–1924.
- Mottaz, Eugène, *Dictionnaire géographique & statistique du canton de Vaud. Deuxième livraison: Assemblée constituante – Bellevarux*, Lausanne, Rouge, 1912.
- Muret, Ernest, *Les Noms de lieu dans les langues romanes*, Paris, Leroux, 1930.
- Nègre, Ernest, *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz, 1990–1991.
- OnCat = Coromines, Joan, *Onomasticon Cataloniae*, 8 vol., Barcelona, Curia/La Caixa, 1989–1997.
- Pellegrini, Giovan Battista, *Toponomastica italiana*, Milan, Hoepli, 1990.
- Pensado, Carmen, *Sobre la historia del ensordecimiento final*, ER 22 (2000), 29–57.
- Philipp, H., *Summo lacu*, in: *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 2^e série, vol. 4, 1931, 899.

- Pierret, Jean-Marie, *Phonétique historique du français et Notions de phonétique générale*, Louvain-la-Neuve, Peeters, ²1994.
- Provost, Michel/Menessier-Jouannet, Christine, *Carte archéologique de la Gaule. Le Puy-de-Dôme*, 2 vol., Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994.
- Reichel, Karl, *Les Parlers du Puy-de-Dôme et parlers voisins au NO. et à l'E.*, Clermont-Ferrand, Cercle Terre d'Auvergne, 1991.
- Ronjat, Jules, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des Langues Romanes, 1930–1941.
- Schorta, Andrea, *Rätisches Namenbuch*, vol. 2: *Etymologien*, Bern, Francke, 1964.
- Straka, Georges, *Les Sons et les Mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Klincksieck, 1979.
- Tardieu, Ambroise, *Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne*, Moulins, Desrosiers, 1875.
- Texier, Yves, *La Question de Gergovie. Essai sur un problème de localisation*, Bruxelles, Latomus, 1993.
- Trément, Frédéric, et al., *Mutations environnementales et systèmes socio-économiques en Grande Limagne (Massif central) de l'Âge du Fer au Moyen-Âge*, in: Richard, Hervé/Vignot, Anne (edd.), *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20 000 ans en Europe de l'Ouest, Actes du colloque international de Besançon (18–22 septembre 2000)*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002, 269–279.
- Trément, Frédéric, et al., *Habitat et milieu humide en Grande Limagne de l'Âge du Fer au Moyen-Âge. Essai de spatialisation dynamique des relations sociétés-milieux*, à paraître, in: Actes du colloque PEVS-SEDD du CNRS, *Les fleuves aussi ont une histoire*, vol. 2: *Pratiques sociales et hydrosystèmes fluviaux, lacustres et palustres des sociétés pré-industrielles. Aix-en-Provence (8–10 avril 2002)*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.
- Vergnette, Antoine, *La région de Sarliève. Éclaircissements géologiques et historiques*, *Revue d'Auvergne* 41 (1924–1927), 257–269.
- Vernet, Gérard, *Cournon. La grande halle d'Auvergne*, Bilan scientifique 2001, DRAC Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 97–98.
- Wolf, Heinz Jürgen, *Das Etymon lat. caprificus und der langsame Fortschritt etymologischer Forschung*, *ZrP* 114 (1998), 438–446.
- Wüest, Jakob, *La Dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*, Berne, Francke, 1979.

Paris/Clermont-Ferrand

JEAN-PIERRE CHAMBON/FRÉDÉRIC TRÉMENT